



Olivier BAUD
Président du Cartel intersyndical du personnel de l'Etat et du secteur subventionné
Case postale 1765
1227 Carouge

Genève, le 16 octobre 2012.

Concerne : demande de rencontre avec le Cartel concernant le budget 2013

Chères et chers collègues,

Comme vous le savez, le projet de budget du Conseil d'Etat pour 2013 prévoit un déficit de 278 millions. Nous disposons de peu d'informations sur le détail des économies prévues, mais nous savons, par exemple, que les HUG devraient économiser 25 millions en 2013 sur une dotation de 375 millions. Certains services se voient retirer les moyens de fonctionner. C'est le cas du service du planning familial, récemment rattaché aux HUG. Ce service qui joue un rôle très important en matière d'informations aux femmes et de solutions en cas de problèmes, verrait sa dotation en personnel réduite de 4 postes et demi : il ne resterait plus que la directrice et sa secrétaire. D'autres services vont être touchés, tout comme les subventions aux associations. En même temps, nous apprenons que les membres sortants du Conseil d'administration des HUG s'octroient un cadeau de Frs 40'000.-- sous forme de bons-voyages!

Les effectifs et les mécanismes salariaux sont ainsi une fois de plus attaqués.

En outre, ce projet de budget 2013 vient d'être l'objet d'un putsch de la part d'une coalition de partis composés du PLR, de l'UDC et du MCG qui veulent aller plus loin encore dans les économies. L'objectif déclaré du parti dominant de cette droite, le PLR, consiste à raboter encore ce projet pour économiser 120 millions supplémentaires. Le but de renforcer la sécurité et d'économiser sur tous les autres départements est réaffirmé. Cela suppose un durcissement supplémentaire des attaques contre les effectifs et mécanismes salariaux de la fonction publique. Dès lors, soit la majorité du Grand Conseil procède dès décembre à des coupes supplémentaires «à la hussarde» dans ce projet de budget, soit nous serons au régime des 12èmes provisionnels pendant les premiers mois de l'année 2013. Le premier effet de ces 12èmes provisionnels sera de geler les rémunérations actuelles, à l'exception sans doute, des ponctions sur les salaires dues à l'augmentation des cotisations pour les caisses de retraites.

Par-delà nos divergences sur la question du référendum, nous pensons qu'il est nécessaire de réunir les forces pour s'opposer, de manière unitaire, aux politiques d'économies du Conseil d'Etat et de la droite. Nous ne saurions attendre fin novembre pour discuter de la situation et commencer à agir, et encore moins attendre que les décisions de la droite durcissant les mesures d'économies se précisent. Il faut en 1^{er} lieu exiger du Conseil d'Etat, conjointement dans toute la mesure du possible, des informations complètes et détaillées sur son projet originel de budget, afin de pouvoir alerter et mobiliser, cas échéant, le personnel contre ces menaces.

Ces politiques d'économies sont formulées au moment même où le Conseil d'Etat s'apprête à faire un cadeau d'un demi-million (au bas mot) aux entreprises pour abaisser le taux d'imposition sur les bénéfices à un niveau très légèrement supérieur au taux de faveur consenti aux sociétés internationales. On répond ainsi aux pressions de l'Union Européenne qui exigeait un traitement égal en matière de fiscalité entre les sociétés internationales installées dans le canton et les entreprises locales, tout en poursuivant dans la voie du dumping fiscal entre pays et cantons en faveur des riches résidents et des entreprises.

Ces politiques interviennent aussi après que la droite a refusé un projet de loi du Conseil d'Etat suspendant pour une durée de deux ans des niches fiscales et un bouclier fiscal en faveur des entreprises et des personnes fortunées. On rappellera aussi la réforme fiscale de 2009 qui a permis aux revenus supérieurs à 200.000 frs d'économiser 200 millions par an. On le voit, la tactique de la droite consiste, en période faste, à réduire les impôts pour ensuite exiger des coupes dans le budget de l'Etat et des services publics en période de difficultés.

En conclusion, nous sollicitons de la part de votre comité une rencontre avec une délégation du cartel pour discuter sans attendre de la situation et des moyens à mettre en œuvre pour défendre les intérêts du personnel concerné.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, chères et chers collègues, nos meilleures salutations.

Pour le Syndicat des Services Publics Les co-présidents

David ANDENMATTEN

Thierry DAVIAUD

Copie : Communauté Genevoise d'Action Syndicale (CGAS)